



**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB LIBRON  
COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2019  
A 16 HEURES 00  
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL MAIRIE DE VALRAS PLAGE**

**Ordre du Jour :**

**Rapport n°1 :** Compte rendu du comité syndical du 29 janvier 2019

**Rapport n°2 :** Protection contre les inondations-commune de Serignan (34410) -Tronçon Pont Rouge/chemin des Caves Boyères : choix du coordinateur Sécurité et de l'entreprise chargée des travaux

**Rapport n°3 :** Mise en place d'une ligne de trésorerie et d'un prêt relai : choix de(s) établissements bancaires

**Rapport n°4 :** Animations à destination de viticulteurs aspects techniques et biodiversité : demande de s  
AOP Faugères

**Questions diverses**

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2019

RAPPORT N° :	1
OBJET :	VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 29 JANVIER 2019

J'ai l'honneur de soumettre au Comité Syndical le compte rendu de la réunion du 29 janvier 2019, que vous voudrez bien trouver annexé au présent rapport.

Si ce document n'appelle pas d'observations de votre part,

**Il vous est proposé :**

- D'approuver ce compte rendu.

**Je vous prie de bien vouloir en délibérer.**

Béziers, le 6 février 2019

Le Président de l'EPTB Orb Libron



Jean Noël BADENAS

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN  
SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON  
COMITE SYNDICAL DU 29 JANVIER 2019**

L'an Deux Mille Dix-neuf, le 29 janvier.

Le Comité Syndical dûment convoqué à la médiathèque de Cessenon sur Orb, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 11 janvier 2019

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR AURIOL		*
MME PONS	*		MR NOGUES	*	
MME REBOUL	*		MR GALONNIER	*	
MR VIDAL	*		MR TRILLES		*
MR FALIP		*	MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR TAUPIN		*
MR GAUDY		*	MR ETIENNE	*	
MR MORGÓ		*	MR BARTHES		*
MR BARRAL	*		MR ROUVEIROL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE		*
MR FREY		*	MME CHAUDOIR		*
MR BEC	*		MR BADENAS	*	
MME DES GARETS	*		MR BOSCH	*	
MME CAMOUS	*		MR SENAL	*	
MR CORBIERE		*	MR SANCHEZ		*
MR MANOGIL		*	MR BARSSE	*	*
MME ZENON	*		MR DALERY	*	
MR MARCOS			MR LAFAURIE		*
MR GELY	*		MR CASTAN	*	
MR ABELLA			MR SOULAGE	*	
MR GRANIER			MR LIGNON	*	
MR ZENON		*	MME SONZOINI	*	
MR MARCHAND	*				

**OBJET :** COMPTE RENDU

Début de séance : 17 heures.

**DELIBERATION N°1 : COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 20 DECEMBRE 2018**

Le président soumet au Comité Syndical le compte rendu de la réunion du 20 décembre 2018.

**Le comité syndical, à l'unanimité décide :**

- d'approuver ce compte rendu

**DELIBERATION N°2 : BUDGET PRIMITIF 2019**

Le président présente le budget primitif pour l'exercice 2019. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total de **4 176 042.43 €** répartis comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 058 586.17	1 058 586.17	3 117 456.26	3 117 456.26

Le budget présenté respecte les orientations budgétaires validées le 20 décembre 2018.

La répartition par article est donnée dans le tableau de la page suivante.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Vote le budget primitif 2019

**DELIBERATION N°3 : ELABORATION DES DOSSIERS DIG PORTANT SUR UN PLAN PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DES FLEUVES ORB LIBRON : CHOIX DU PRESTATAIRE**

L'EPTB Orb Libron a engagé une consultation afin de choisir un prestataire pour l'élaboration des dossiers de Déclaration d'Intérêt Général afin de réaliser les travaux issus du plan pluri- annuel d'entretien de l'Orb et du Libron.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Valide la proposition du bureau d'étude OTEIS pour un montant total H.T de 24 450 € H.T ;
- Autorise le président à signer le marché avec OTEIS pour cette opération.

#### **DELIBERATION N°4 : PROPOSITION D'ENGAGEMENT D'UN NOUVEAU CONTRAT DE RIVIERE ET D'UN NOUVEAU PAPI**

Depuis plus de 20 ans, l'action de l'EPTB Orb Libron s'est fortement appuyée sur les outils de programmation financière que sont les contrats de rivière et les plans d'aménagement et de prévention des inondations (PAPI). Ainsi, d'importants crédits ont pu être mobilisés sur notre territoire grâce à 3 contrats de rivière et 2 PAPI. Les derniers en date se sont terminés le 31 décembre 2016.

Avant de proposer de nouvelles contractualisations, le comité syndical de l'EPTB avait souhaité réaliser un bilan du dernier contrat de rivière, dont le PAPI constituait le volet inondation.

Ainsi, l'EPTB Orb-Libron a engagé mi 2017 une démarche de bilan du Contrat de Rivière Orb et Libron, signé en 2011 et arrivé à échéance fin 2016. Ce troisième programme d'un montant total de plus de 70 millions d'euros, avait pour objectifs d'améliorer et de préserver la qualité de l'eau, de gérer la ressource en eau, et de prévenir le risque inondation.

Bien au-delà du bilan technique et financier, l'EPTB souhaitait également, sur la base d'une évaluation, de disposer de perspectives qui lui permettraient de juger de la pertinence d'engager de nouveaux programmes.

Les cabinets OTEIS et Contrechamp ont réalisé un travail qui aura permis de recueillir les points de vue/attentes de l'ensemble des acteurs du territoire : élus locaux, agriculteurs, associations, acteurs du tourisme, concernés par les problématiques du Contrat.

La Commission Locale sur l'Eau, réunie en format Comité de Rivière a ainsi été mobilisée tout au long de la démarche, aujourd'hui terminée.

La Commission Locale sur l'Eau qui a précédé la présente séance a permis de prendre acte des éléments du bilan, mais également d'émettre le souhait de l'engagement, par l'EPTB Orb Libron, d'une nouvelle procédure de contrat de rivière et d'un nouveau PAPI.

#### **Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Accepte le lancement d'une nouvelle procédure de contrat de rivière et de PAPI Orb Libron.

#### **DELIBERATION N°5 : MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE ET D'UN PRET RELAI**

La mise en œuvre du schéma d'organisation territoriale GEMAPI implique désormais pour notre structure une gestion de trésorerie adaptée aux investissements à intervenir. L'opération de protection de Sérignan-Tranche 2 nécessiterait la mise en place d'une ligne de trésorerie de 1 million d'€ et d'un prêt relai de 400 000 €. Les frais financiers liés à leur utilisation seront imputés à cette opération et au maître d'ouvrage qui délègue l'opération à savoir la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée.

#### **Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Autorise le président à mettre en concurrence les établissements bancaires de sorte à optimiser le coût de la ligne de trésorerie et du prêt relai ;
- Valide le principe d'imputation des frais financiers liés à son utilisation au maître d'ouvrage qui délègue l'opération, à savoir la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée.

#### **Questions diverses :**

Jean Noël BADENAS présente Pierre ENJALBERT et Benjamin GONZALEZ, les 2 nouveaux agents de l'EPTB Orb Libron mis à disposition par la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée ;

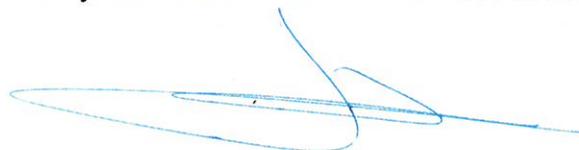
Jean Noël BADENAS indique que les bureaux de l'EPTB Orb Libron seront déménagés au 1<sup>er</sup> étage de l'aile ouest du domaine de Bayssan. Ce déménagement permettra d'accueillir les 2 nouveaux agents dans de bonnes conditions.

Enfin, la date du prochain comité syndical est fixée au 20 février à 14 heures 30 en mairie de Valras. Une visite du chantier de protection de Valras sera organisée à l'issue de la visite.

Fin de séance : 18 heures.

Béziers, le 6 février 2019

Le Président  
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Jean Noel BADENAS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2019

RAPPORT N° :	2
OBJET :	PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS-COMMUNE DE SERIGNAN (34410) -TRONÇON PONT ROUGE/CHEMIN DES CAVES BOYERES : CHOIX DU COORDINATEUR SECURITE ET DE L'ENTREPRISE CHARGEE DES TRAVAUX

La commission d'attribution qui s'est réunie juste avant le présent comité syndical a analysé les offres pour l'opération en objet.

**Il vous est proposé :**

- De prendre acte des propositions de la commission d'attribution ;
- D'autoriser le président à signer les marchés avec les prestataires retenus

**Je vous prie de bien vouloir en délibérer.**

Béziers, le 6 février 2019

Le Président de l'EPTB Orb Libron



Jean Noël BADENAS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2019

RAPPORT N° :	3
OBJET :	MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE ET D'UN PRET RELAI : CHOIX DE(S) ETABLISSEMENTS BANCAIRES

La mise en œuvre du schéma d'organisation territoriale GEMAPI implique désormais pour notre structure une gestion de trésorerie adaptée aux investissements à intervenir. L'opération de protection de Sérignan-Tranche 2 nécessite la mise en place d'une ligne de trésorerie de 1 million d'€ et d'un prêt relai de 400 000 €. Les frais financiers liés à leur utilisation seront imputés à cette opération et au maître d'ouvrage qui délègue l'opération à savoir la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée.

Quatre établissements bancaires ont été consultés.

**Il vous est proposé :**

- De prendre connaissance des propositions analysées par la commission d'attribution qui s'est réunie juste avant le présent comité syndical ;
- D'autoriser le président à signer les conventions de prêt avec le(s) établissements choisis.

**Je vous prie de bien vouloir en délibérer.**

Béziers, le 6 février 2019

Le Président de l'EPTB Orb Libron



Jean Noël BADENAS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2019

RAPPORT N° :	4
OBJET :	ANIMATION AGRI- ENVIRONNEMENTALE AUPRES DES VITICULTEURS SUR LA PERIODE 2019-2021 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU. PARTENARIAT AVEC L'AOC FAUGERES

Les échanges et les réflexions sur les pratiques culturales en faveur de la qualité de l'eau et de l'environnement constituent un axe fort de l'animation agri- environnementale sur notre territoire. Il est proposé d'organiser, sur la période 2019-2021, des sessions d'échanges sur ce sujet avec les viticulteurs. Ces sessions seront organisées sous forme de soirées conférences/projection de films/débats sur des thématiques techniques ou biodiversité, avec des intervenants spécialisés en fonction des sujets traités. Le format « conférence » permet de toucher plus de monde que les formations. L'intervention pourra éventuellement se faire sur un après-midi si l'intervenant souhaite amener les agriculteurs sur le terrain. Le programme prévoit 6 soirées par an à organiser sur le territoire.

Les thématiques suivantes pourront être abordées :

- Bee friendly : label respectueux des abeilles
- Anticiper et gérer le Mildiou
- Les haies agricoles
- Les auxiliaires de culture
- Les cépages résistants
- Le sol
- Les couverts végétaux
- Les plantes bio-indicatrices
- La biodynamie
- Gestion et entretien des fossés

Ce type d'animation est subventionnable par l'Agence de l'Eau à hauteur de 70%.  
L'AOC Faugères a indiqué son souhait de participer à l'autofinancement de cette opération.  
Le coût global de cette opération s'élève à 10 800 € pour les 3 années d'animation.

**Il vous est proposé :**

- D'autoriser le président à solliciter l'agence de l'eau en appui de cette opération ;
- D'autoriser le président à signer la convention à intervenir avec l'AOC Faugères.

**Je vous prie de bien vouloir en délibérer.**

Béziers, le 6 février 2019

Le Président de l'EPTB Orb Libron



Jean Noël BADENAS



# Etablissement Public Territorial de Bassin Orb et Libron



## Visite Travaux de Protection contre les inondations

-

Commune de Valras-Plage le 20 Février 2019

Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du  
Libron

Partenaires financiers des opérations



## Protection de la commune de Valras-Plage :

La commune de Valras-Plage est exposée à trois aléas :

- Le déferlement marin
- Les crues de l'Orb
- Le ruissellement torrentiel



## Protection de la commune de Valras-Plage :

Deux chantiers d'envergure ont été finalisés en 2018 pour protéger la commune contre une crue centennale de l'Orb et un épisode torrentiel de 25 ans :

- Le canal de crête
- Le Muret de protection



## RAPPEL DU CONTEXTE DE L'OPERATION : « CANAL DE CRÊTE DE SERIGNAN/VALRAS »

- Ouvrage permettant de protéger la commune de Valras-plage et le quartiers des « causes de Falgairas » (commune de Sérignan), contre les inondations liées au ruissellement torrentiel du coteau, en maîtrisant les débits des recs de la Galine et du Guitou, pour les renvoyer directement à Orb sans inonder le centre urbain.

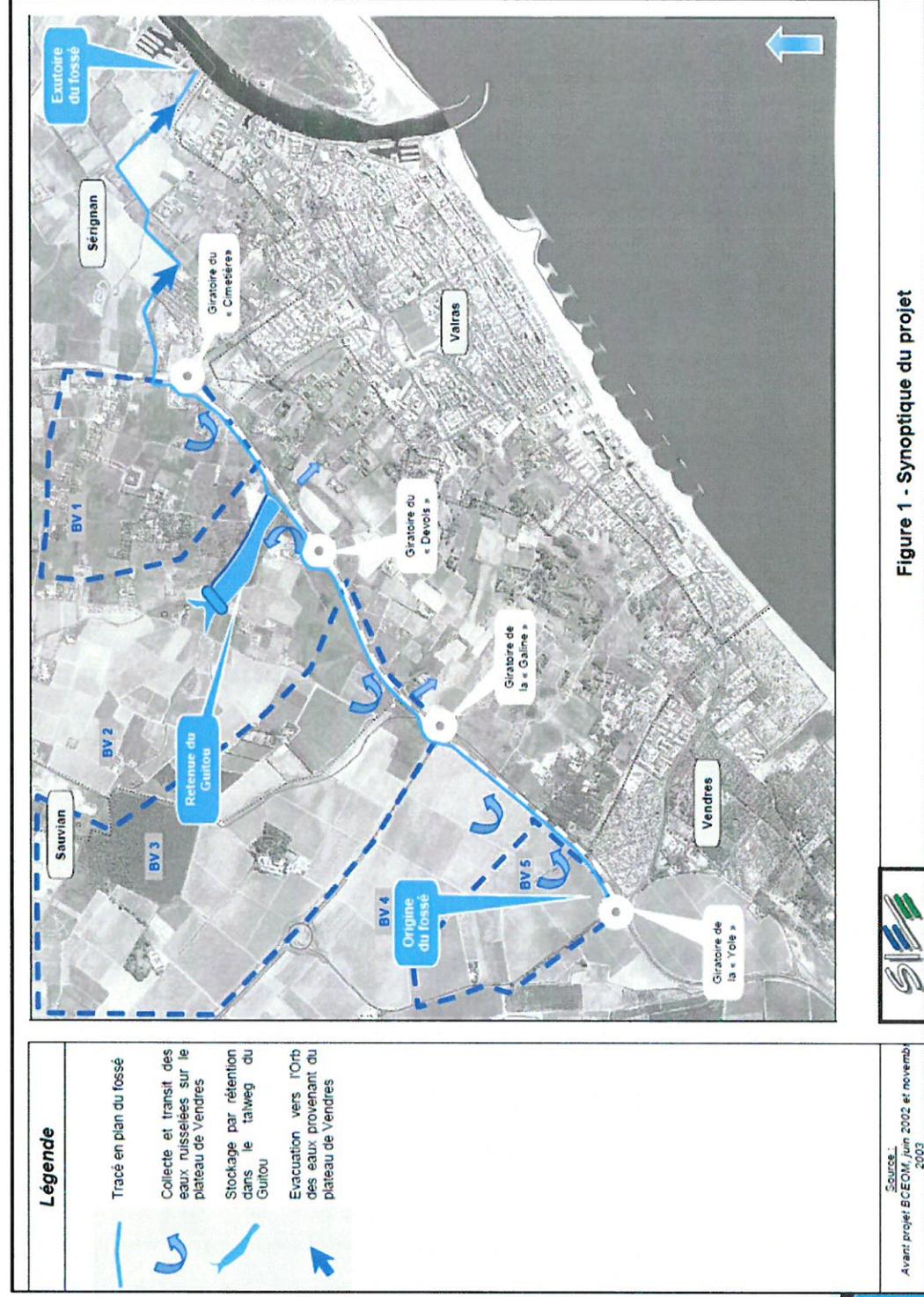


Figure 1 - Synoptique du projet

## RAPPEL DU CONTEXTE DE L'OPERATION : « CANAL DE CRÊTE DE SERIGNAN/VALRAS »

### Ces travaux ont été :

- Autorisés et déclarés d'intérêt général par l'arrêté préfectoral n°07-11-443 du 9 mai 2007 ;
- Déclarés d'Utilité Publique par l'arrêté préfectoral n°2007-II-1249 en date du 3 décembre 2007, prorogé par l'arrêté préfectoral n°2012-II-1298 du 8 octobre 2012.

Cette opération est inscrite au **Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)** de 2ème génération de l'Orb et du Libron. A ce titre, elle a été validée et bénéficie d'un financement par :

- L'Etat, à hauteur de 40%
- Le Conseil Départemental de l'Hérault à hauteur de 20%
- La Région OCCITANIE à hauteur de 20%
- Le reste étant pris en charge par autofinancement des communes concernées.
- Montant Global Opérationnel 6 M € HT

## Valras-Plage Les travaux du canal de crête avancent

La deuxième tranche du chantier a démarré.



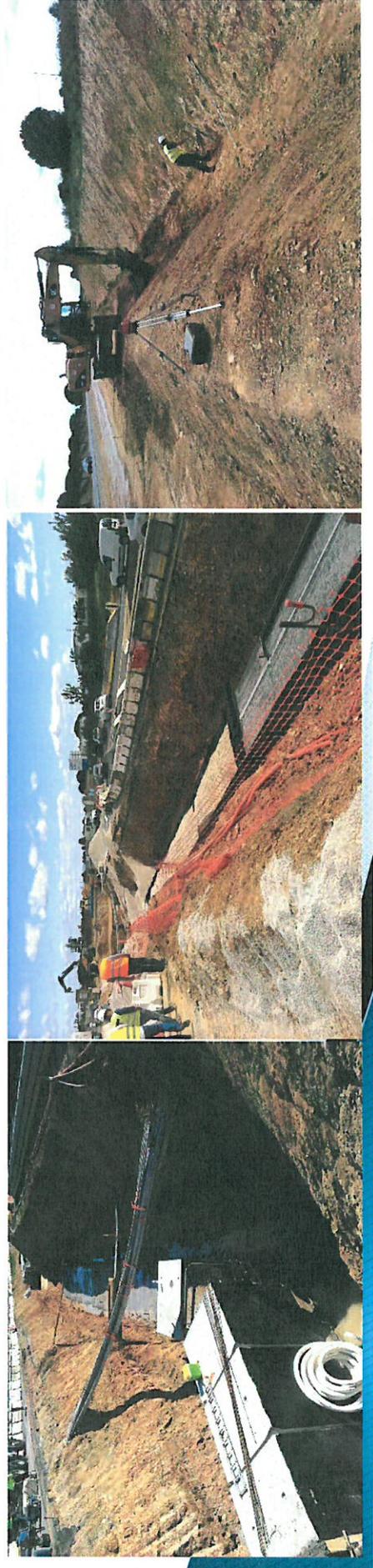
Des travaux qui permettront un meilleur écoulement des eaux de pluie Canal de crête.

Débutés il y a quelques jours, de gigantesques travaux à l'entrée de Valras, au niveau du giratoire, suscitent les questionnements des automobilistes et des promeneurs curieux. Il s'agit en fait de la deuxième tranche de la réalisation du canal de crête sur les communes de Valras-Plage et Sérignan dans le cadre du plan d'aménagement et de prévention des inondations du bassin-versant de l'Orb, visant à canaliser le ruissellement des eaux du coteau.

La première tranche de cette ceinture de protection a été réalisée en aval côté Orb, fin 2010.

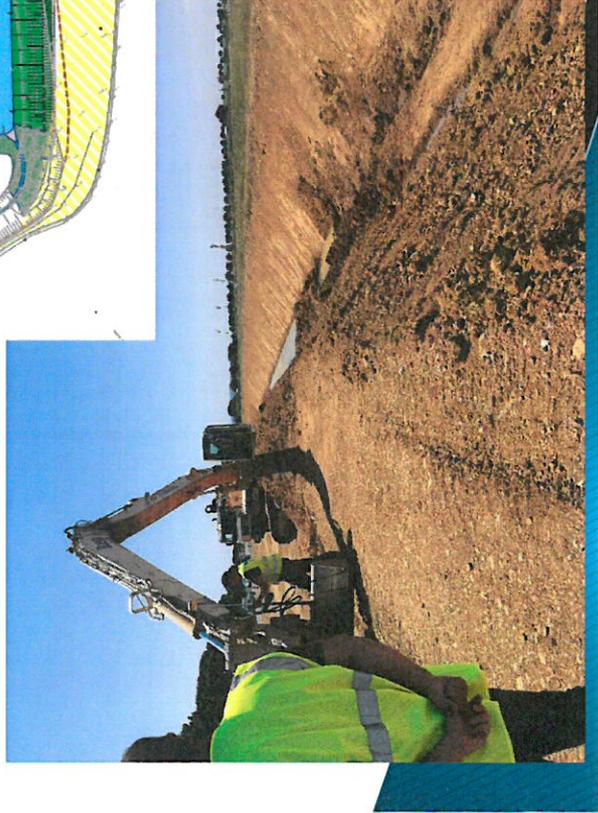
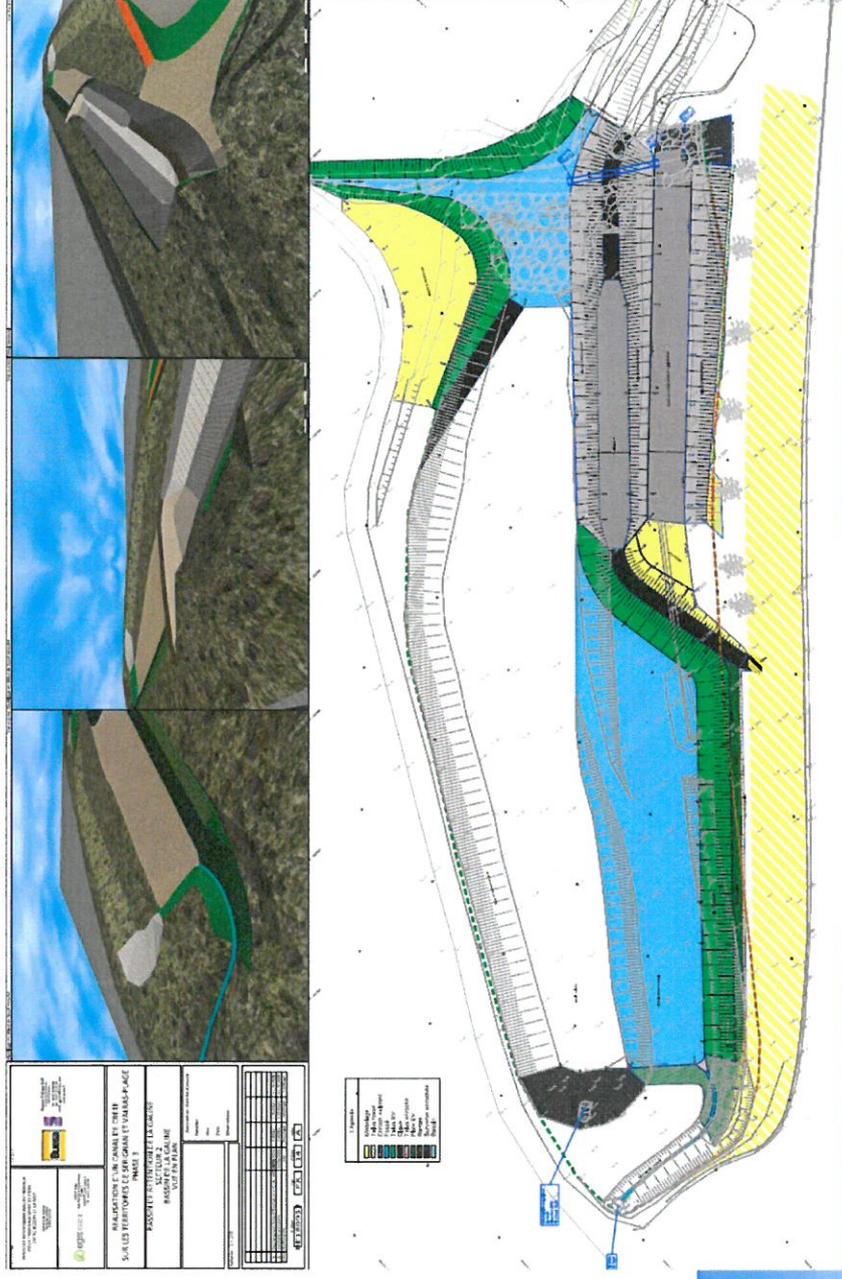
La réalisation du fossé d'évacuation amont va se poursuivre durant plusieurs mois. Le maître d'ouvrage est le Syndicat intercommunal de travaux pour l'aménagement de l'Orb entre Béziers et la Mer et le coût des travaux s'élève à 3 M€ hors taxes, financés à hauteur de 35 % par le conseil général de l'Hérault, 25 % par l'Etat et 20 % par la Région.

# « CANAL DE CRÊTE DE SERIGNAN/VALRAS » - 3<sup>ème</sup> tranche de travaux



# « CANAL DE CRÊTE DE SERIGNAN/VALRAS » - 3<sup>ème</sup> tranche de travaux

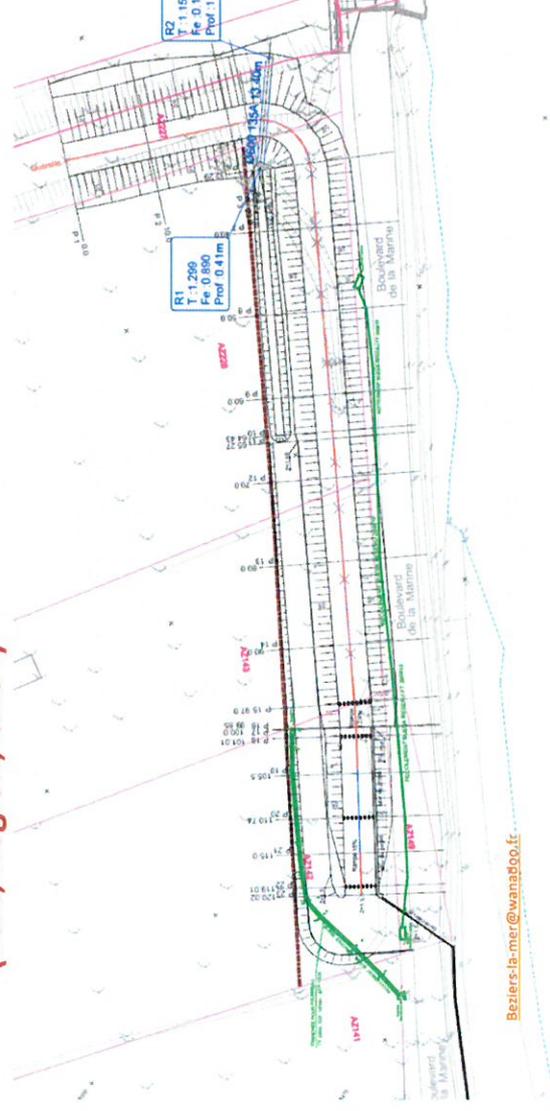
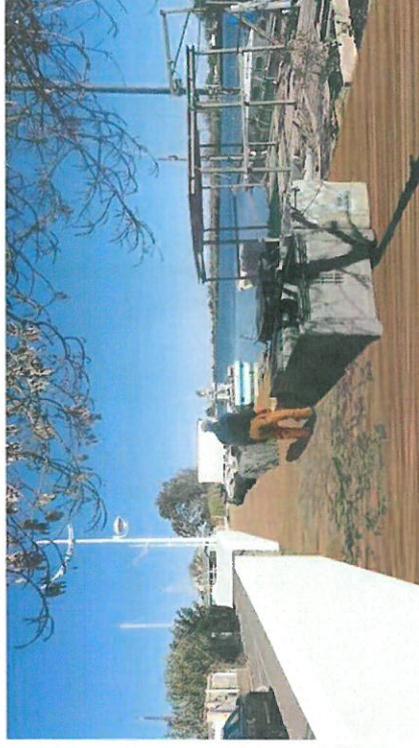
## Bassin d'écrêtement de la Galine



## Muret anti-inondation de Valras-plate – Tranche 2

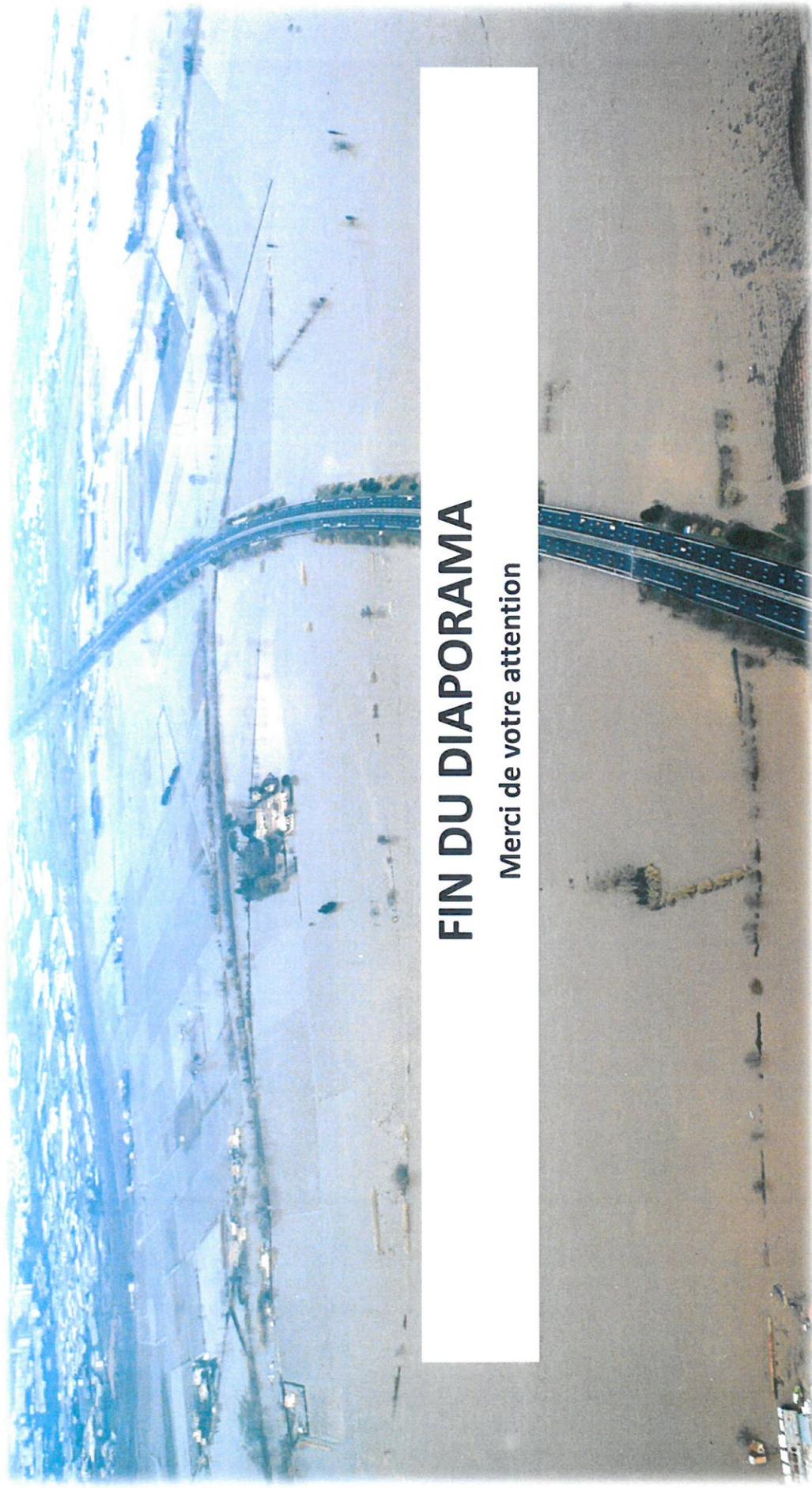
### Points clefs :

- Protection contre une crue de l'Orb centennale de l'Orb en concomitance avec une tempête marine,
- Première tranche réalisée en 2007.
- Deuxième tranche : AVP finalisé en 2015, financement bouclé en 2016, autorisations administratives obtenues seulement fin 2017...
- Travaux Déclarés d'Utilité Publique / Ouvrage classé de catégorie B au titre des digues intéressant la sécurité publique.
- Budget opérationnel T2 : 900 000 € HT
- Dont 800 000 € subventionnés à 80 % par le PAPI (Etat, Région, CD34)



Partenaires financiers des opérations





# FIN DU DIAPORAMA

Merci de votre attention

Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

Partenaires financiers des opérations



